

Réunion aujourd'hui pour l'export des balles de déchets

« On doit entrer dans l'opérationnel », Laurent Marcangeli se veut directif, il faut désormais aller vite. Le maire d'Alajciu souhaite que sa proposition de transférer les balles de déchets stockées provisoirement sur l'île en direction de Nice soit désormais suivie d'effets. Ce week-end, Christian Estrosi a donné son accord pour traiter 6 790 tonnes dans l'unité de valorisation énergétique de Nice. Laurent Marcangeli en a informé le président du conseil exécutif dès dimanche. Les principaux acteurs ont été mis dans la boucle. Il faut désormais transformer l'essai.

C'est le but de la réunion qui se tient aujourd'hui, à midi et en audioconférence, entre les services de l'État, de la Collectivité de Corse, du Syvadee et des communautés d'agglomérations adjacentes et bastaises. Souhaité par Gilles Simeoni, ce tour de table devra explorer la faisabilité technique, réglementaire et financière d'une telle opération.

Les principaux verrous politiques ont été levés. Les liens d'amitié qui unissent Laurent Marcangeli et Christian Estrosi ont permis d'impulser la démarche. Gilles Simeoni a contacté Renaud Muselier, président de la région Paca, pour obtenir l'autorisation d'opérer un transfert dérogatoire entre les deux territoires. Et l'État, par la voix des

préfets respectifs, a assuré qu'il accompagnerait l'opération.

Des détails, et non des moindres, restent à régler. Ils seront abordés aujourd'hui. La question du volume, déjà. Sur l'île, les balles de déchets stockées entre Saint-Antoine, Teghime et d'autres sites provisoires sur l'ensemble de l'île représentent près de 21 000 tonnes. La marge de l'incinérateur de Nice, jusqu'à la fin du mois de mai, est de 6 790 tonnes. Comment faire pour assurer le traitement de l'intégralité du tonnage ? Gilles Simeoni a pris attache avec des présidents de région, parmi lesquels Renaud Muselier, pour solliciter l'utilisation d'autres incinérateurs, en Paca et ailleurs.

Pour le Syvadee, la CdC doit payer le surcoût

La question financière, ensuite. Le Syvadee, c'est sa compétence, doit prendre en charge le transfert des balles, entre leur site de stockage actuel et leur zone de traitement. C'est par la voie maritime que les déchets seront acheminés vers le continent. François Tatti, le président du Syvadee, a déjà prévenu : hors de question que les intercommunalités adhérentes du syndicat supportent la charge d'une mesure exceptionnelle. « Elles ont déjà assumé plus de 5 millions d'euros de surcoûts



Depuis début novembre, les balles s'accumulent sur le site de Saint-Antoine, à Alajciu. Aujourd'hui, 10 000 tonnes de déchets y sont stockées.

PIERRE-ANTOINE FOURNILL

liés au blocage de Viggianello depuis le 8 novembre dernier. Elles ne sont pas en mesure d'assumer seules de nouveaux surcoûts liés à un traitement des déchets hors de Corse, et notamment le surcoût lié à la traversée maritime », rappelle François Tatti. Alors qui paiera ? Le président du Syvadee estime que c'est à la Collectivité de Corse de le faire.

Enfin, la question logistique. Le transfert de 21 000 tonnes de déchets requiert la mobilisation de ressources humaines et d'équipements matériels. Lundi, Pierre-Paul Leonetti, adjoint de Christian Estrosi et responsable de la gestion des déchets à la métropole Nice-Côte d'Azur confiait que l'incinérateur de la ville était capable d'absorber 1 200 tonnes



Laurent Marcangeli, Gilles Simeoni et le préfet de Corse, Franck Robine, tenteront de transformer un accord de principe obtenu par le maire d'Alajciu en solution alternative pour le traitement des 21 000 tonnes de balles stockées provisoirement.

FLORENT SELVINI

supplémentaires par semaine. La Corse est-elle en mesure de les exporter ? Il faudra organiser la noria de camions et les rotations régulières de navires pour effectuer les traversées.

La réunion d'aujourd'hui devrait permettre de lever les incertitudes. La crise sanitaire offre

une alternative à l'impasse. La baisse de l'activité économique liée au confinement génère une diminution de la production des déchets et donc la sous-alimentation des incinérateurs du continent. La Corse peut en profiter. Doit en profiter.

JEAN-PHILIPPE SCAPULA